

RÉSUMÉ

1. Depuis le précédent examen de sa politique commerciale, en 2013, et avant la pandémie de COVID-19, les fondamentaux relativement solides de l'Indonésie et sa politique macroéconomique saine ont assuré une croissance solide et la résilience de son économie, et cela, malgré les enjeux mondiaux. Pendant la période à l'examen, le taux de croissance annuel moyen du PIB s'est établi à 5,1% (2013-2019), en léger ralentissement par rapport aux résultats précédents, et il a continué d'être stimulé par la demande intérieure; il a été soutenu par un ensemble de politiques d'accompagnement monétaires, adaptées à l'évolution de la conjoncture extérieure, ainsi que par des mesures de relance budgétaire. Pour relever les défis de la COVID-19, plusieurs initiatives de soutien supplémentaires, y compris trois programmes de relance budgétaire, comprenant des mesures liées au commerce et des mesures de politique monétaire temporaires, ont été entreprises sans attendre, en vue de réduire au maximum les conséquences économiques et de soutenir la croissance. Pendant la période à l'examen, la productivité totale des facteurs paraît avoir légèrement chuté, tandis que celle du travail a un peu augmenté. L'évolution de la situation en Indonésie en matière de compétitivité mondiale reflète des points forts, liés notamment à la taille de son marché, à la stabilité macroéconomique et au taux élevé d'adoption des technologies, mais aussi des points faibles, notamment une capacité d'innovation relativement faible et une main-d'œuvre assez peu qualifiée. L'inflation a sensiblement diminué pour s'établir à 3% en 2019 (moins de la moitié du niveau de 2013) et elle est restée dans les limites de l'objectif; au cours de la même période, le taux de chômage a également enregistré une baisse relativement importante et est tombé à 5% en 2019.

2. Pendant la période à l'examen, des réformes structurelles commerciales et liées au commerce étaient en cours (par exemple sur le plan du cadre réglementaire et de l'investissement, de la fiscalité, de la gouvernance d'entreprise, du marché du travail, des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et de l'économie basée sur la charia). Elles visaient, entre autres, à accroître la productivité et la compétitivité en améliorant le climat de l'investissement, en accélérant le développement des infrastructures et en favorisant la diversification économique. Le programme de politiques monétaires comprenait un abaissement du taux de référence de la politique monétaire et du coefficient des réserves obligatoires, ainsi que des interventions sur le marché des changes. Le déficit budgétaire est resté gérable et bien en deçà de sa limite légale; les dépenses publiques ont été réorientées pour délaissier les subventions inefficaces à l'énergie au profit d'investissements productifs dans les infrastructures.

3. La flexibilité des taux de change est demeurée essentielle pour que l'économie résiste aux chocs extérieurs. Le taux de change nominal s'est globalement déprécié de 36,1% entre 2013 et 2018, puis s'est redressé de 0,6% en 2019. Le déficit de la balance des paiements courants est tombé de 3,2% du PIB (2013) à 1,6% (2017), puis il s'est creusé à 2,9% (2018) et 2,7% (2019), reflétant, entre autres, l'évolution des cours des produits de base, les taux d'imposition à la source, les exportations ou les importations de matières premières, de combustibles, de biens d'équipement ou de consommation, les variations de change et les entrées de capitaux étrangers. Les réserves de change ont globalement augmenté d'environ 30% (2013-2019); en 2019, elles étaient équivalentes à 11,5% du PIB et 7,6 mois d'importations de biens et de services, donc très supérieures à la norme internationale de 3 mois ou de 7,3 mois d'importations et de service de la dette publique extérieure. La dette extérieure brute, qui demeure principalement une dette à long terme, s'est accrue de 51,9% au cours de la période 2013-2019, reflétant une hausse de la dette extérieure du secteur privé non bancaire.

4. Le ratio nettement plus faible du commerce (exportations et importations) de biens et de services au PIB a continué à refléter l'exposition modérée de l'économie indonésienne au commerce international, son degré d'ouverture et son intégration relativement médiocre dans les chaînes de valeur mondiale; ce ratio s'élevait à 37,3% en 2019 contre 48,6% en 2013. Les tendances du commerce international et de l'investissement étranger direct (IED) témoignent de l'importance que continue d'avoir l'Asie en tant que principal marché et fournisseur régional de l'Indonésie. Ses principaux partenaires commerciaux individuels restent la Chine, le Japon, l'Union européenne et les États-Unis; le Japon et Singapour sont ses principaux partenaires en matière d'IED. Bien que la part des importations en provenance des partenaires d'accords commerciaux régionaux (ACR) ait diminué, celle des exportations a augmenté.

5. Au cours de la période à l'examen, l'Indonésie s'est employée à libéraliser et à simplifier son régime d'IED dans plusieurs domaines, par exemple le cadre réglementaire, la liste négative applicable aux investissements et le régime de licences commerciales/d'investissement. Elle s'est efforcée d'encourager l'IED, bien que plusieurs activités soient réservées aux ressortissants

indonésiens et aux entités publiques indonésiennes ainsi qu'aux investisseurs des pays de l'ASEAN qui, dans certains cas, bénéficient également de ratios de participation plus élevés que d'autres. La liste négative applicable aux investissements de 2016 a levé ou assoupli les restrictions à la participation étrangère dans des secteurs clés et rapproché le régime indonésien d'IED des niveaux d'ouverture internationaux et régionaux. Plus précisément, elle comprenait, entre autres, l'ouverture de 45 branches d'activité à une participation étrangère totale (activités maritimes et pêche, énergie et ressources minérales, industrie, travaux publics, commerce, tourisme et économie créative, transports, communication et informatique, et santé). De plus, la liste a relevé les plafonds d'actionnariat étranger dans 39 branches d'activité et a autorisé la participation étrangère dans 26 autres qui avaient été complètement fermées dans la liste de 2014. En outre, elle a supprimé l'obligation d'obtenir des recommandations spécifiques des ministères compétents concernant 83 branches. Cependant, certaines branches d'activité restent expressément fermées, les prescriptions concernant la valeur minimale des projets ayant été renforcées ou la part de l'investissement étranger autorisé ayant été réduite. L'Indonésie dispose d'un large réseau d'accords internationaux d'investissement. Toutefois, entre 2013 et 2015, plus de 20 de ses accords bilatéraux d'investissement ont été abrogés, afin de permettre aux autorités d'harmoniser leurs dispositions avec les versions les plus récentes des politiques nationales, de la législation et des meilleures pratiques internationales avant leur reconduction.

6. Depuis 2013, l'Indonésie a modernisé ses politiques en matière de commerce et d'investissement et elle a engagé des réformes des institutions et de la réglementation portant notamment sur la transparence, la lutte contre la corruption, la promotion de l'investissement et le règlement des différends économiques. Des politiques de bonnes pratiques réglementaires, y compris des politiques d'évaluation de l'impact réglementaire, ont également été adoptées. Les objectifs de la politique commerciale et des politiques liées au commerce ont été façonnés par des stratégies et des politiques de grande envergure, chacune ayant une incidence différente sur le commerce et visant, entre autres, à accroître la productivité et la compétitivité, à intégrer les branches de production locales dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et à renforcer la coopération en matière d'investissement industriel. Entre 2015 et 2018, 16 programmes de politique économique (EPP), axés notamment sur l'amélioration du climat de l'investissement et l'accélération du développement des infrastructures connexes, ont contribué à la réalisation de ces objectifs.

7. L'Indonésie reste attachée au système commercial multilatéral. Au cours de la période considérée, elle a élargi ses engagements dans le cadre de l'OMC en ratifiant l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) le 5 décembre 2017. Parallèlement, elle a continué à se concentrer sur le renforcement de l'intégration économique régionale par la mise en œuvre et/ou la participation aux négociations de plusieurs accords dans le cadre de l'ASEAN, y compris le Partenariat économique régional global (RCEP). En outre, elle a entrepris des initiatives bilatérales de négociation d'ACR, qui ont abouti à la signature de trois accords (avec l'Australie, les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et le Mozambique), qui ne sont pas encore en vigueur; d'autres ont déjà vu le jour ou sont à l'étude. L'Indonésie continue de bénéficier du Système généralisé de préférences d'un certain nombre de pays. Par ailleurs, elle a continué à bénéficier de l'Aide pour le commerce pour atteindre ses objectifs de politique générale. Pendant la période à l'examen, elle a présenté plusieurs notifications à l'OMC (par exemple, dans les domaines de l'agriculture, des subventions et des mesures compensatoires, des mesures sanitaires et phytosanitaires, des obstacles techniques au commerce et des procédures de licences d'importation). L'Indonésie a continué de participer activement aux procédures de règlement des différends de l'OMC. En janvier 2020, les nouvelles affaires auxquelles elle participait comprenaient: 6 plaintes formulées par l'Indonésie (1 affaire en cours de consultation); 10 plaintes formulées à son encontre (4 affaires en cours de consultation) et 39 affaires auxquelles elle participait en qualité de tierce partie.

8. Au cours de la période considérée, l'orientation générale de la politique commerciale de l'Indonésie a été revue dans plusieurs domaines, parmi lesquels: les droits de douane; les procédures douanières; les prohibitions à l'importation et à l'exportation; les restrictions et licences; les taxes à l'exportation; et le financement, les garanties et l'assurance à l'exportation.

9. Le tarif douanier reste l'un des principaux instruments de la politique commerciale, bien qu'il soit une source de recettes fiscales accusant une légère baisse (2,6% des recettes fiscales totales en 2018). Bien que 99,8% des lignes tarifaires soient *ad valorem*, et donc transparentes, le tarif douanier comporte une multiplicité de taux (17 droits *ad valorem* et 5 droits spécifiques), soit 4 de plus qu'en 2012. Les lignes tarifaires visées par les droits spécifiques ont été réduites de moitié, car la plupart des taux spécifiques sur les boissons alcooliques ont été convertis en droits *ad valorem*.

À la suite d'une hausse des taux de droits visant un certain nombre de produits et du fractionnement des lignes tarifaires résultant de la modification de la nomenclature tarifaire de 2017, la moyenne simple des droits NPF appliqués est passée de 7,8% en 2012 à 10,1% en 2020; parallèlement, la dispersion des droits a augmenté, et la progressivité positive des droits s'est accentuée pour pratiquement toutes les branches de production. La protection tarifaire continue de varier d'un secteur à l'autre et au sein d'un même secteur, s'élevant en 2020 en moyenne à 11,2% pour les produits agricoles et à 9,9% pour les produits non agricoles (définitions de l'OMC). Des crêtes tarifaires existent toujours pour les produits agricoles et articles connexes, et vont jusqu'à 150% (boissons alcooliques et substances odoriférantes utilisées dans les industries alimentaires, ou des boissons); un nombre moins important de lignes tarifaires sont soumises à des taux de 10% ou moins (77,3% de l'ensemble des lignes tarifaires en 2020 contre 86,1% en 2012). À l'heure actuelle, 89,5% de l'ensemble des lignes du tarif douanier de l'Indonésie sont consolidées; à la suite des majorations des droits de douane, l'écart global entre la moyenne simple des taux NPF appliqués et celle des taux consolidés a reculé de 29,6 à 27,8 points de pourcentage, ce qui laisse entrevoir une imprévisibilité élevée et persistante du tarif douanier. Il apparaît que les taux NPF appliqués visant 99 lignes tarifaires à huit chiffres du SH17 (par exemple, éléments chimiques, friperie, machines/pièces/accessoires pour la fabrication des semi-conducteurs et plusieurs types d'instruments et d'appareils de mesure) sont supérieurs de 5 points de pourcentage aux taux consolidés correspondants.

10. Afin d'accélérer le développement de certaines activités et de favoriser la compétitivité de certaines industries dans des secteurs stratégiques, les machines industrielles et les intrants destinés à la production de certaines marchandises continuent de bénéficier de réductions ou d'exonérations de droits de douane. Un régime d'exonération des droits d'importation est en place pour les sociétés qui contribuent soit à la construction, soit à la modernisation d'une usine; ce régime prévoit une prorogation de la période d'exonération de droits subordonnée à certaines prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux. La valeur *de minimis* pour les exemptions des droits d'importation en ce qui concerne les expéditions et les marchandises faisant l'objet d'un commerce en ligne sur la base d'opérations entre entreprises et consommateurs finals, en vigueur depuis 2016, a été considérablement réduite; depuis septembre 2016, un droit de douane fixe de 7,5% est appliqué aux "expéditions", sauf pour certains produits à forte demande (sacs, chaussures et produits textiles) qui ont été assujettis à des taux de droits NPF appliqués normalement élevés. La moyenne simple des taux préférentiels pour les importations effectuées au titre d'ACR/ALE a augmenté d'un point de pourcentage, en raison de l'entrée en vigueur de deux nouveaux accords et de la hausse des droits NPF appliqués.

11. Au cours de la période à l'examen, les principaux faits nouveaux intervenus en Indonésie en matière de facilitation des échanges ont été l'acceptation de l'AFE de l'OMC en 2017; le lancement du Programme relatif aux opérateurs économiques agréés et d'une Politique de surveillance des importations après le franchissement de la frontière; la participation au Guichet unique de l'ASEAN (ASW); et l'intégration du Système national unique de gestion des risques (ISRM) au Guichet unique indonésien (INSW). En outre, le cadre réglementaire de son Programme de partenaires douaniers principaux/prioritaires a été mis à jour en 2017, et le champ d'application des prescriptions du programme en matière de vérification des importations (338 articles en 2020) a été étendu à 29 catégories de produits (19 en 2013). Le régime d'évaluation en douane et sa principale méthode utilisée, la valeur transactionnelle, sont restés inchangés; afin de lutter contre la sous-facturation et la fausse facturation, l'Indonésie continue de tenir à jour deux bases de données sur les prix du marché aux fins de l'évaluation en douane, et la valeur en douane déclarée est estimée, sur la base d'un test d'équité, comme étant raisonnable ou déloyale. Outre les droits de douane, les impositions liées à l'importation et les taxes intérieures directes, les importations restent également soumises à une retenue à la source, dont les taux ont été relevés en 2018; en 2016, les droits portuaires pour les routes internationales semblaient beaucoup plus élevés que pour les routes intérieures.

12. Des prohibitions et restrictions à l'importation et des régimes de licence d'importation continuent d'être appliqués, en autres, dans le but de protéger les intérêts nationaux relatifs à la moralité publique, à la vie ou à la santé des personnes, aux ressources naturelles, à l'environnement, à l'utilisation de produits de fabrication locale, à la protection et au développement des branches de production nationales, et aussi pour satisfaire aux obligations contractées au titre d'accords internationaux. La portée des prohibitions à l'importation a été modifiée, tombant de 143 articles au niveau des positions à 10 chiffres du SH (2013) à 124 articles au niveau des positions à 8 chiffres du SH (février 2020). Il s'agissait principalement de produits industriels. Le champ d'application des autorisations de licences d'importation a été modifié, passant de 30 à 40 catégories de produits, ou

de 2 060 lignes tarifaires au niveau des positions à 8 chiffres (2012) à 3 308 lignes au niveau des positions à 10 chiffres du SH (juillet 2020). Dans certains cas, les licences d'importation pour certains produits restent quantitativement limitées par des considérations telles que l'usage (par exemple les carcasses de viande et les produits horticoles), l'achat de produits nationaux (par exemple le lait et le sel), l'autosuffisance (par exemple le riz, le sucre et les produits horticoles) et le commerce d'État (par exemple le maïs fourrager et les engrais).

13. Au cours de la période considérée, le principal cadre législatif régissant les mesures antidumping, les mesures compensatoires et les mesures de sauvegarde est resté presque inchangé. Si le recours aux actions antidumping a légèrement diminué, le nombre de mesures en vigueur a augmenté, principalement pour les produits en acier tels que les rouleaux laminés à chaud et les tôles laminées à chaud, le fer blanc et les rouleaux/feuilles, originaires principalement d'Asie. L'Indonésie a ouvert 40 enquêtes antidumping (de 2013 à fin juin 2019), et 27 mesures antidumping étaient en vigueur à la fin juin 2019. Aucune mesure compensatoire n'a été prise à ce jour. Même si l'Indonésie fait moins usage des mesures de sauvegarde, elle reste l'un des Membres de l'OMC qui a ouvert le plus d'enquêtes en la matière et qui a pris le plus de mesures à l'issue de ces enquêtes; entre 2013 et 2019 (fin juin), elle a ouvert 11 enquêtes en matière de sauvegarde et imposé 9 mesures, principalement pour des produits en acier. Aucune mesure de sauvegarde spéciale (MSS) n'a été prise à l'encontre des importations de produits agricoles au cours de la période à l'examen. L'Indonésie continue d'utiliser les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux dans certains domaines (par exemple, les exonérations des droits à l'importation et les marchés publics), pour protéger et/ou développer les industries nationales (par exemple, la construction ou la modernisation d'une usine, le sel, les produits laitiers, les produits pharmaceutiques, les équipements de télécommunications, l'énergie, la radiodiffusion, le franchisage et le commerce de détail moderne).

14. Les taxes à l'exportation continuent d'être un instrument qui sert, entre autres, au recouvrement des recettes fiscales (malgré une baisse significative, avec 0,4% du total des recettes en 2018), et elles visent à favoriser le développement d'installations de transformation en aval, assurer aux entreprises de transformation du pays un approvisionnement en intrants intermédiaires à des prix inférieurs à ceux du marché mondial, accroître la valeur ajoutée nationale et diminuer le taux d'épuisement des ressources minières non renouvelables. La gamme des produits visés (huile de palme, huile de palme brute et ses produits dérivés, cuirs et bois, cacao brut et minerais) a été relativement peu modifiée, mais les taux ont été revus, y compris en remplaçant un droit *ad valorem* par un droit spécifique (huile de palme). Les taux vont de zéro à 262 USD/tonne (huile de palme) ou 60% (cuivre, ilménite, fer, plomb, manganèse, titane et zinc), selon le niveau de développement du produit ou de l'installation. Les exportations de certaines houilles et de certains minerais métalliques ou non métalliques font l'objet d'une retenue à la source de 1,5% depuis 2015.

15. Des prohibitions et restrictions à l'exportation et des régimes de licence d'exportation continuent d'être utilisés dans la poursuite d'objectifs politiques analogues à ceux des taxes à l'exportation et aux autres mesures à la frontière. La portée des prohibitions à l'exportation s'est élargie, le principal ajout étant l'interdiction d'exporter du minerai de nickel en 2014. La gamme des produits visés par les licences d'exportation a également été élargie et de nouvelles prescriptions ont été ajoutées; les principaux ajouts concernaient en particulier le café, le riz, l'huile de palme, le charbon et les produits du charbon, des prescriptions en matière de commercialisation sur le marché intérieur pour le pétrole brut et des prescriptions concernant la transformation sur le territoire national pour les minerais.

16. Les exportations de marchandises et les importations de matériaux, de produits intermédiaires et de machines utilisés dans la fabrication de ces marchandises demeurent exonérées de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et les produits de luxe sont exonérés de la taxe sur les ventes. Au cours de la période considérée, l'Indonésie a continué de soutenir les exportations au moyen d'incitations fiscales et extra-fiscales offertes par l'intermédiaire de programmes de zones franches, de zones sous douane et de zones économiques spéciales (SEZ); les opérateurs des zones sous douane et des SEZ peuvent toujours bénéficier des exonérations temporaires de l'impôt sur les sociétés. Le financement des exportations et les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation de l'Indonesia Eximbank et de l'Asuransi Ekspor Indonesia, deux organismes appartenant à l'État, sont de plus en plus axés sur un certain nombre de produits d'exportation majeurs désignés par le gouvernement (par exemple, le cuir et les bijoux); la pénétration de marchés d'exportation non traditionnels (par exemple l'Afrique, l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est); la promotion de la croissance des MPME tournées vers les exportations; et la mise en œuvre de projets spéciaux

concernant les exportations en synergie avec un certain nombre d'entreprises d'État. Le compte d'intérêt national de l'Eximbank destiné à promouvoir les exportations vers les pays de la région africaine doit répondre aux critères de la "contribution nationale", et les sociétés étrangères dont les actionnaires majoritaires sont des personnes morales étrangères ou des ressortissants étrangers ne sont pas admissibles.

17. L'Indonésie continue d'offrir diverses incitations fiscales; les facilités en matière de TVA et de taxe sur les produits de luxe, prises ensemble, représentent la majeure partie des recettes sacrifiées au titre des incitations accordées. Les exonérations temporaires de l'impôt sur les sociétés et les déductions fiscales destinées à soutenir les entreprises restent en place, et des efforts ont été déployés pour simplifier les procédures et augmenter le nombre de bénéficiaires admissibles. De nouveaux régimes d'incitations mis en place au cours de la période à l'examen visent notamment à soutenir des activités à forte intensité de main-d'œuvre, des activités professionnelles et des activités de recherche et développement; des incubateurs; ainsi que le secteur de la géothermie. La structure des droits d'accise visant certains produits du tabac soutient les petites entreprises nationales de cigarettes. Des incitations extra-fiscales, sous la forme de prêts et de bonification d'intérêts, restent disponibles, principalement pour les MPME. À la suite de la pandémie de COVID-19, l'impôt sur les sociétés a été réduit de 25% à 22% et des mesures ont été prises pour permettre aux entreprises de différer l'impôt sur les sociétés et pour renoncer à l'impôt sur le revenu des personnes physiques pendant une période déterminée.

18. En 2014, une loi sur la normalisation et l'évaluation de la conformité a été adoptée, laquelle régit la métrologie. En mai 2020, l'Indonésie comptait 10 858 normes nationales (SNI), dont près de 18% étaient alignées sur les normes internationales. En février 2020, 205 règlements techniques étaient en vigueur, dont la plupart avaient été publiés par le Ministère de l'industrie. Plusieurs Membres ont soulevé des préoccupations commerciales spécifiques en lien avec l'évaluation de la conformité concernant des mesures portant sur plusieurs produits alimentaires transformés et non transformés (en particulier s'agissant des prescriptions halal), les jouets, les produits céramiques, les téléphones portables et les ordinateurs, les équipements à large bande et les boissons alcooliques. Plusieurs prescriptions relatives à l'étiquetage ont été introduites pour les produits alimentaires, les produits halal, le tabac, les dispositifs à moteur électrique, les climatiseurs, les réfrigérateurs et les lampes fluorescentes. Les prescriptions en matière d'étiquetage ont également été rendues moins contraignantes pour certaines marchandises importées.

19. Les principaux faits nouveaux dans le domaine SPS ont été l'entrée en vigueur de nouvelles lois sur la quarantaine des animaux, des poissons et des végétaux; sur les services liés à l'élevage et à la santé des animaux; sur la garantie des produits halal; et sur la protection et l'autonomisation des agriculteurs; ainsi que la modification de la Loi sur les cultures de plantation. Des Membres de l'OMC ont soulevé des préoccupations au sein du Comité SPS et/ou dans le cadre de procédures de règlement des différends au sujet de mesures SPS relatives à la viande de bœuf, à la viande de poulet et aux produits à base de poulet, aux produits d'origine animale et aux produits végétaux/horticoles. Parmi les nombreux faits nouveaux intervenus au cours de la période considérée, les services de quarantaine ont été rendus plus efficaces, grâce au lancement du Système national automatisé intégral de quarantaine (IQFAST); les prescriptions en matière d'enregistrement des produits alimentaires transformés ont été légèrement assouplies; des droits d'inspection ont été prélevés sur tous les établissements fabriquant des produits d'origine animale et souhaitant importer en Indonésie; les prescriptions imposant aux transformateurs et aux importateurs de produits laitiers d'établir des partenariats avec les producteurs laitiers locaux pour pouvoir obtenir un permis d'importation ont été supprimées; la liste des espèces aquatiques vivantes dont l'importation est interdite a été élargie; et, d'ici à 2026, tous les produits halal vendus sur le marché indonésien devront s'accompagner de certificats délivrés par l'Agence de certification des produits halal, nouvellement créée; actuellement, ces prescriptions en matière de certification s'appliquent aux produits alimentaires et aux boissons.

20. Il n'y a pas eu de modification du principal cadre juridique relatif à la politique de la concurrence au cours de la période à l'examen. De nouveaux règlements clés ont été mis en place pour traiter plus rapidement et plus efficacement les infractions en matière de partenariat entre les MPME, et entre les MPME et les grandes entreprises, y compris par l'introduction d'une disposition relative aux changements de comportement; apporter des améliorations aux procédures de traitement des affaires de la Commission de supervision de la concurrence (KPPU); et prévoir des procédures de notification et d'examen après fusion plus claires et plus rapides. Au cours de la période à l'examen, la KPPU s'est employée à surveiller le marché, à évaluer l'impact sur la

concurrence et à formuler des recommandations politiques. Le gouvernement continue d'intervenir dans la stabilisation du prix du riz par l'intermédiaire d'une entreprise d'État (Perum Bulog) qui garantit l'achat de riz aux producteurs nationaux à un prix déterminé, grâce à ses activités d'importation. En outre, le Ministère du commerce contrôle les prix des produits de première nécessité et, au besoin, réalise des opérations de majoration des prix pour garantir la disponibilité de ces produits et la stabilité de leurs prix. Des prix plafonds sont fixés pour les médicaments et les dispositifs médicaux utilisés dans le Programme national d'assurance-maladie. Le prix de vente du charbon acquis par la Compagnie nationale d'électricité pour produire de l'électricité à des fins publiques est réglementé depuis 2018.

21. Les entreprises d'État continuent d'exercer un large éventail d'activités économiques et, en termes numériques, elles sont plus actives dans l'industrie manufacturière, les services financiers et le transport/l'entreposage. Pendant la période à l'examen, des activités de privatisation ont eu lieu dans les secteurs suivants: activités extractives; construction/ingénierie; développement, entretien et gestion des routes à péage; acier; compagnies aériennes; et ciment. En 2019, l'Indonésie comptait 112 entreprises d'État relevant du Ministère des entreprises d'État, 4 entreprises d'État relevant du Ministère des finances, 341 filiales d'entreprises d'État et 317 sociétés affiliées d'entreprises d'État, dont la plupart sont à but lucratif, selon les autorités. D'après les estimations, il y a également 782 entreprises d'État régionales qui exercent une activité en Indonésie. L'entreprise d'État Perum BULOG continue d'importer du riz et d'autres produits de base à la demande du gouvernement.

22. Si, en termes de réglementation et de système, les marchés publics restent centralisés en Indonésie, leur exécution est, elle, décentralisée. Pour l'exercice 2019, les dépenses totales de l'administration centrale et des gouvernements sous-centraux consacrées aux marchés publics se sont élevées à 2 173 000 milliards d'IDR. Le cadre réglementaire des marchés publics a été révisé en 2018, l'objectif déclaré étant d'optimiser les ressources, de contribuer à une utilisation accrue des produits nationaux, d'accroître la participation des MPME et de favoriser le développement durable. Cela a notamment permis d'étendre considérablement les préférences de prix pour les marchandises et les services ayant une teneur en éléments locaux d'au moins 25% pour tous les marchés supérieurs à un certain seuil, ainsi que les seuils pour les appels d'offre internationaux. A également été créé, au sein de l'Agence nationale de passation des marchés publics (NPPA), un nouveau service de règlement des différends liés à la passation de marchés, qui permet de régler ce type de différends et a fait du système de catalogue électronique un élément formel du processus de passation des marchés. Comme auparavant, l'utilisation de produits nationaux est obligatoire lorsqu'il y a des fournisseurs qui proposent des biens ou services dont la teneur en éléments locaux additionnée à la valeur de contribution de l'entreprise est supérieure à 40%; les ensembles de marchés de marchandises, services de construction et autres services d'une valeur maximale de 2 500 milliards d'IDR sont réservés aux petites entreprises. Les soumissions collusoires continuent de représenter la grande majorité des dossiers traités par la KPPU.

23. Pendant la période à l'examen, plusieurs modifications ont été apportées aux lois et règlements relatifs à la propriété intellectuelle (PI). L'Indonésie a adhéré au Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, au Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, au Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques. La nouvelle Loi sur les brevets de 2016 a introduit diverses nouvelles dispositions, dont les suivantes: le dépôt en ligne; une protection renforcée des ressources génétiques et des savoirs traditionnels; une extension du champ d'application des brevets simples; et diverses dispositions visant à faciliter l'accès du public à des médicaments abordables, à savoir des dispositions modifiées sur les licences obligatoires et un élargissement de la "disposition Bolar" de deux à cinq ans (permettant à une autre partie de fabriquer des produits pharmaceutiques brevetés cinq ans avant l'expiration de la protection par brevet aux fins de l'octroi de licences et de la commercialisation après l'expiration de la protection par brevet). La Loi de 2016 sur les marques et les indications géographiques, entre autres, réglemente l'enregistrement international des marques sur la base du protocole de Madrid, étend la protection aux marques non traditionnelles, simplifie les procédures de demande et facilite leur renouvellement, et impose des sanctions pénales plus sévères. En outre, la Loi de 2014 sur le droit d'auteur, entre autres, fait passer la durée de protection du droit d'auteur de 50 à 70 ans après le décès de l'auteur, contient des dispositions sur la création d'organisations de gestion collective et des sanctions pénales plus sévères. En ce qui concerne l'application de la loi, certains progrès ont été enregistrés, tels que la publication de règlements visant à bloquer les sites

Web qui portent atteinte à des droits de propriété intellectuelle et le lancement d'un service en ligne pour signaler les atteintes à ces droits. D'après les renseignements disponibles, la période à l'examen a été marquée par une tendance à la forte augmentation des demandes de DPI présentées via le système de demande de DPI en ligne de la Direction générale des droits de propriété intellectuelle.

24. L'agriculture continue de jouer un rôle important dans l'économie (13,3% du PIB en 2019), le riz, l'huile de palme, les noix de palme et les amandes de palmiste représentant près des deux tiers de la valeur totale de la production; l'huile de palme demeure le principal produit agricole exporté. L'autosuffisance en aliments de base fait partie des objectifs stratégiques, et des objectifs ont été fixés pour le riz, le maïs, le soja, le sucre et la viande bovine. Le cadre réglementaire a été mis à jour dans plusieurs domaines, y compris en ce qui concerne l'aide financière, la réforme agraire et la sécurité alimentaire. La protection tarifaire des produits agricoles a augmenté; elle reste plus élevée que la moyenne globale des droits NPF appliqués et que la moyenne enregistrée dans le secteur manufacturier. Les prescriptions restrictives en matière de licences d'importation restent en place pour plusieurs produits, afin de promouvoir la production nationale et de répondre à la demande locale. Les taxes à l'exportation, les prohibitions et les prescriptions en matière de licences continuent de peser sur certains produits. En 2019, sept entreprises d'État exerçaient des activités dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, y compris des activités commerciales. Des instruments de politique fiscale et non fiscale, prenant la forme de concessions foncières, d'engrais subventionnés, d'amélioration des infrastructures d'irrigation, de prêts à des conditions libérales et de soutien des prix du marché pour le riz, continuent d'être utilisées pour accroître la production, la productivité et la compétitivité agricoles.

25. La contribution du secteur de la pêche au PIB a légèrement augmenté (2,8% en 2019), l'importance de l'aquaculture et les stocks de poissons étant en hausse. Les priorités politiques comprenaient l'amélioration des infrastructures liées à la pêche, l'optimisation de l'aquaculture, le développement du secteur maritime et de la pêche, et le renforcement des systèmes de suivi, de surveillance et d'application de la loi. Une approche écosystémique de la gestion de la pêche a été adoptée. Les modifications apportées à la réglementation ont porté sur des domaines tels que la gestion des zones côtières et des îles, les licences pour les navires de pêche de grande capacité et l'interdiction de la pêche au chalut et à la senne. Depuis 2016, l'IED est autorisé pour l'entreposage frigorifique et la transformation du poisson. La pêche de capture sauvage reste réservée aux capitaux nationaux. La protection tarifaire dans le secteur de la pêche a légèrement augmenté. Les incitations non fiscales sont principalement destinées aux petits pêcheurs, la quasi-totalité d'entre elles s'effectuant sous forme de dons; le diesel subventionné est limité aux bateaux d'une capacité inférieure à 30 tonnes brutes. Des mesures considérables ont été prises pour lutter contre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

26. En ce qui concerne la sylviculture, des mesures ont été prises pour, entre autres, lutter contre la déforestation provoquée par l'expansion des plantations destinées à la production d'huile de palme, au moyen d'un moratoire qui interdit la conversion des forêts naturelles primaires et des tourbières en concessions de palmiers à huile, de bois de trituration ou d'exploitation; en outre, un programme social pour les forêts est en cours. L'exploitation des produits forestiers provenant de forêts naturelles est entièrement réservée aux capitaux nationaux. L'exportation de bois rond et de bois brut de sciage reste interdite pour toutes les espèces, afin de protéger les industries nationales de transformation du bois. Les procédures permettant aux petits exploitants et aux petites et moyennes entreprises (PME) d'obtenir une certification de vérification de l'origine légale des bois ont été assouplies; des licences d'exportation de bois FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) sont délivrées depuis 2016. L'application de la législation forestière a été renforcée, et l'Indonésie s'est engagée à réduire ses émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts par le biais du mécanisme REDD+.

27. Les secteurs des industries extractives et de l'énergie continuent d'apporter une contribution importante à l'économie. Le principal cadre politique et législatif du secteur des industries extractives est resté pratiquement inchangé; une participation étrangère est autorisée à hauteur de 100% dans le secteur minier, sous réserve des règles relatives aux cessions de participations étrangères découlant de la transition entre le système de licences d'avant 2009 et le régime actuel. Les taxes à l'exportation et les restrictions sur les minéraux visant à soutenir le développement des installations nationales de transformation ont été maintenues. L'interdiction de 2014 d'exporter des minéraux non transformés a été assouplie en 2017, sous certaines conditions, y compris celle de respecter les obligations relatives au marché intérieur. Les prix de vente de référence des minéraux et du charbon, ainsi que le prix plancher pour le calcul des redevances, restent en vigueur. Le

charbon est soumis à des prescriptions spéciales relatives à la fixation des prix, à l'obligation relative au marché intérieur et au transport/à l'assurance (mise en œuvre en suspens), en vue de soutenir l'entreprise d'électricité d'État, ainsi que les industries nationales du transport maritime et de l'assurance.

28. L'Indonésie reste tributaire des importations d'hydrocarbures et d'électricité pour couvrir ses besoins de consommation. Assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique national en réduisant la dépendance par rapport à l'essence et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables fait partie des objectifs stratégiques. La majeure partie de la production de pétrole et de gaz est effectuée par des entrepreneurs internationaux dans le cadre de contrats de partage de production (PSC); en 2017, une nouvelle forme de PSC, basé sur la répartition de la production brute, a remplacé le mécanisme de recouvrement des coûts en place depuis 2008. La société d'État à responsabilité limitée qui œuvre dans le secteur pétrolier et gazier a élargi ses activités au gaz, aux énergies renouvelables et aux activités en amont, tant en Indonésie qu'à l'étranger. La participation de l'IED aux activités en amont du secteur pétrolier et gazier fait l'objet de limitations. Des restrictions quantitatives à l'exportation fondées sur l'obligation relative au marché intérieur continuent de s'appliquer pour le pétrole et le gaz. Les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux pour les marchés concernant des projets pétroliers et gaziers ont été renforcées. Des modifications importantes de la politique de subvention aux combustibles ont permis de réduire considérablement l'ensemble de la facture des subventions énergétiques; à l'heure actuelle, des subventions maintiennent les prix de détail de trois carburants à un niveau inférieur aux prix du marché mondial: essence (compensation des coûts de distribution), diesel (subvention fixe) et kérosène (prix fixe).

29. Pendant la période à l'examen, la capacité installée des centrales électriques du réseau et l'électrification nationale ont augmenté. L'entreprise d'électricité d'État reste responsable de la majeure partie de la production d'électricité et dispose de pouvoirs exclusifs *de facto* sur le transport, la distribution et la fourniture d'électricité au public; compte tenu de l'importance des centrales à charbon dans le bouquet énergétique, l'obligation relative au marché intérieur visant le charbon semble avoir sensiblement diminué les difficultés de l'entreprise. La participation de l'IED dans les centrales électriques fait l'objet de limitations. Depuis 2017, le champ d'application de la subvention à l'électricité a été réduit, ce qui a permis de diminuer le montant de la subvention versée; toutefois, le tarif moyen de l'électricité est resté inférieur au coût moyen de production. Les tarifs de l'électricité continuent de différer en fonction du pouvoir d'achat de l'utilisateur final et de la capacité installée des centrales électriques, et comprennent donc un élément de subventionnement croisé. Le soutien interne est accordé en priorité aux nouvelles sources d'énergie renouvelables afin de parvenir au bouquet énergétique visé. Des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes liés au cadre réglementaire applicable aux tarifs et à la fixation des prix de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables. La politique obligatoire de 2008 concernant un mélange de biodiesel fait d'ester méthylique d'acide gras (EMAG) issu de l'huile de palme transformé en huiles combustibles s'est intensifiée, notamment pour atteindre les objectifs en matière d'énergie renouvelable et réduire la consommation de diesel.

30. Le secteur manufacturier reste un domaine d'activité important du point de vue de sa part dans l'économie (20,5% du PIB) et dans les exportations (45,8% en 2019). Bien que la majorité des entreprises manufacturières restent des micro et petites entreprises, les grandes entreprises et les coentreprises semblent être les plus productives, et il semble que les usines manufacturières détenues par des intérêts étrangers produisent environ la moitié des produits manufacturiers exportés. Une forte concentration d'entreprises publiques subsiste dans les activités à relativement forte intensité de capital. La stratégie "Making Indonesia 4.0" a pour objectif la compétitivité mondiale dans les cinq industries visées: produits alimentaires et boissons, textiles et vêtements, automobile, électronique et produits chimiques. La protection tarifaire dont bénéficie le secteur manufacturier a considérablement augmenté; des crêtes tarifaires sont toujours appliquées au matériel de transport et à certains produits chimiques et certaines fournitures pour la photographie. Plusieurs mesures non tarifaires continuent de protéger les producteurs nationaux, d'assurer l'approvisionnement de l'industrie nationale de transformation (par exemple, licences d'importation, mesures contingentes, prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux, préférences accordées dans le cadre des marchés publics, taxes à l'exportation et restrictions) et de promouvoir leurs exportations (par exemple, programmes visant des zones spécifiques et prêts à l'exportation accordés aux PME à des conditions libérales). Les incitations fiscales et non fiscales, y compris des déductions fiscales, des trêves fiscales (concernant l'impôt sur les sociétés) et des crédits subventionnés, restent en place. L'industrie des vêtements, textiles et chaussures a bénéficié d'une

protection tarifaire accrue et d'une incitation fiscale supplémentaire liée aux résultats à l'exportation. De même, la protection tarifaire du secteur automobile a été considérablement augmentée et des mesures d'incitation ont été introduites pour faciliter le passage des consommateurs à des véhicules à carburant alternatif (à savoir, une réduction des taxes sur les produits de luxe, des prêts à des conditions libérales et des abattements pour les véhicules électriques améliorés) et la création d'une industrie des véhicules électriques (à savoir des incitations fiscales et non fiscales liées aux prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux).

31. La contribution des services au PIB a augmenté progressivement au cours de la période à l'examen, passant de 42,6% en 2013 à 46,1% en 2019. En 2018, l'Indonésie était le 41^{ème} exportateur et le 34^{ème} importateur mondial de services commerciaux.

32. L'Indonésie a maintenu la stabilité du secteur financier tout au long de la période à l'examen, y compris dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Pour atténuer les effets de la pandémie, le gouvernement a mis en place un cadre réglementaire favorable et a canalisé des fonds par l'intermédiaire des banques nationales afin de leur permettre de restructurer les prêts existants et d'en accorder de nouveaux aux entreprises. Le secteur bancaire reste dominé par les banques à participation majoritaire de l'État. Le secteur de l'assurance est fragmenté et plusieurs faillites et fusions ont eu lieu au cours de la période considérée. Le taux de pénétration de l'assurance reste faible – il était inférieur à 3% en 2019. Les services financiers conformes à la charia ont augmenté au cours de la période à l'examen, bien qu'à partir d'une base faible. Même s'il reste relativement modeste, le marché des capitaux indonésien s'est développé de façon soutenue en ce qui concerne le nombre d'entités cotées et d'investisseurs, et la valeur des échanges. La Loi sur l'assurance de 2014 et ses règlements d'application ont renforcé les restrictions concernant le régime de propriété qui s'applique aux étrangers et ont introduit une politique de présence unique. Les changements apportés à la réglementation dans le secteur des services financiers comprennent, entre autres: le lancement d'un réseau de systèmes de paiement électronique intégrés, la Passerelle nationale de paiement; la mise en œuvre d'un système de services d'information financière; le renforcement des dispositions en matière de transparence bancaire liées à l'engagement de l'Indonésie de participer à l'initiative d'échange automatique de renseignements menée par l'OCDE; et diverses mesures visant à encourager la croissance du secteur des technologies financières. Ces dernières comprennent la mise en œuvre d'une approche réglementaire de type "laboratoire" et des mesures visant à soutenir la croissance des plates-formes de prêt entre pairs dans le secteur des technologies financières. La proportion de citoyens indonésiens disposant d'un compte bancaire a considérablement augmenté au cours de la période à l'examen, passant de 36% en 2014 à plus de 76% en 2019.

33. Le secteur des télécommunications a connu une forte baisse des abonnements à la téléphonie fixe au cours de la période à l'examen, et une augmentation des abonnements à la téléphonie cellulaire mobile jusqu'en 2018, année où l'on a observé une baisse significative. Cette dernière pourrait être due à l'obligation faite par le gouvernement aux détenteurs de certaines cartes SIM de les réenregistrer. L'utilisation d'Internet par des particuliers et le nombre d'abonnements au haut débit fixe ont plus que doublé, même si le niveau de départ était en réalité faible. Les services de téléphonie fixe sont dominés par un seul opérateur et, bien que la concurrence soit plus forte dans le segment de la téléphonie mobile - un seul opérateur détient une part de marché de 50%. Néanmoins, il semble qu'il y ait une forte concurrence sur les prix entre les opérateurs de téléphonie mobile, ce qui a conduit à des prix particulièrement abordables pour les services de données mobiles. La construction d'un réseau Internet national à haut débit et à fibre optique a été achevée en 2019. Les restrictions à l'IED ont été assouplies dans les domaines de la certification des équipements de télécommunication; des réseaux de télécommunication fixe et mobile et des réseaux de télécommunication intégrés aux services de télécommunication; ainsi que des services de télécommunication (par exemple, les fournisseurs de services Internet).

34. Plusieurs mesures de soutien sont en place pour soutenir le secteur des transports: de nouvelles facilités en matière de TVA ont été étendues pour aider les secteurs du transport maritime, ferroviaire et aérien; et un allègement des taxes à l'importation a été accordé pour les marchandises liées à la maintenance des avions. Des subventions continuent d'être versées afin de soutenir les compagnies maritimes "pionnières" qui assurent le transport vers les régions reculées; et diverses mesures de soutien ont été étendues au secteur aérien en 2020 en vue d'atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19. Il semble que les tarifs portuaires plus élevés sur les routes internationales subventionnent des tarifs beaucoup plus bas sur les routes maritimes nationales. Parmi les autres faits nouveaux survenus au cours de la période considérée, on peut citer: les efforts déployés en

vue de réformer et de simplifier les prescriptions relatives aux licences et aux permis concernant les transports; la ratification de divers instruments de l'ASEAN relatifs au transport aérien; des projets d'infrastructures nouveaux et en cours; et la signature du premier contrat du gouvernement avec une société étrangère pour aménager et exploiter un aéroport en Indonésie. Les restrictions à l'IED ont été assouplies dans divers domaines, à savoir: le transport terrestre de passagers et le transport terrestre non régulier; les services d'appui aux terminaux de transport; les services d'appui au transport aérien (système informatisé de réservation, services d'escale et services de crédit-bail d'aéronefs); les activités de services liés aux aéroports; les services d'expédition de marchandises; les services d'expédition de fret aérien; les agences générales de vente pour les compagnies aériennes étrangères; et les services de manutention de cargaisons maritimes.

35. Le tourisme est un important créateur d'emplois et l'une des principales sources de recettes en devises de l'Indonésie. Au cours de la période 2013-2019, le nombre de visiteurs et les recettes du tourisme ont tous deux augmenté en glissement annuel, et le nombre de chambres d'hôtel a également considérablement augmenté. Parmi les faits nouveaux survenus pendant la période à l'examen, on peut citer les efforts visant à développer le segment du tourisme médical international; une augmentation importante du nombre de pays admis à bénéficier d'autorisations de voyage sans visa en Indonésie; des mesures visant à encourager les visites de croisiéristes; et des mesures visant à accroître la durabilité et la qualité des entreprises touristiques. Les restrictions à l'IED ont été assouplies pour ce qui concerne les bars; les cafés; l'exploitation des installations sportives; les restaurants; les terrains de golf; les bureaux de voyage; les motels; les musées privés; et les activités liées à l'organisation de congrès, réunions, foires et salons. La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur le secteur; à la fin du mois de juin 2020, plus de 2 000 hôtels ont été fermés et la quasi-totalité des destinations, structures d'accueil et installations touristiques ont été fermées. L'Indonésie a enregistré une baisse de 45% des arrivées de visiteurs au cours de la période allant de janvier à avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

36. Les services de distribution sont une source importante d'emplois et ils contribuent à l'activité économique en Indonésie. En 2014, la loi n° 7 sur le commerce a été promulguée notamment pour régir les services de distribution; elle contient des règles générales concernant le commerce électronique. Les restrictions à l'IED ont été assouplies en ce qui concerne la distribution liée à la production; la vente directe par l'intermédiaire de réseaux de commercialisation; les grands magasins; la distribution non liée à la production; l'entreposage; et le commerce de détail par correspondance ou par Internet. En outre, de nouveaux plafonds d'IED ont été fixés pour certaines activités de commerce électronique; l'IED est autorisé à 100% pour certaines activités de commerce électronique pour lesquelles les investissements sont supérieurs à 100 milliards d'IDR, et dans le cadre de ces activités, lorsque les investissements sont inférieurs au seuil de 100 milliards d'IDR, l'IED est plafonné à 49%. Le segment du commerce électronique de détail a connu une croissance rapide au cours de la période à l'examen, et un nouveau règlement a été publié en 2019 pour régir le marché du commerce électronique et les pratiques de vente au détail en ligne. Conformément à la feuille de route du gouvernement sur le commerce électronique pour la période 2017-2019, des mesures gouvernementales visant à soutenir les activités de commerce électronique des PME ont été lancées.

37. En raison de la pandémie de COVID-19, la croissance économique de l'Indonésie en 2020 devrait soit se situer entre 4,2% et 4,6%, soit se contracter de 0,4% pour remonter à 5,2%-5,6% en 2021. Avant la pandémie, les risques menaçant les perspectives de croissance évoluaient défavorablement et semblaient principalement exogènes; ils avaient trait, entre autres, aux tensions commerciales qui accentuaient les risques pour les cours des produits de base, aux flux du commerce international, à l'état d'esprit des entreprises et à la croissance de l'investissement à l'échelle internationale, ainsi qu'à la croissance plus faible que prévu en Chine. Malgré les plans de relance liés à la COVID-19, la pandémie pourrait avoir mis en péril la demande intérieure, principal moteur de la croissance en Indonésie, ainsi que les avantages attendus des progrès réalisés en matière d'accroissement de la productivité grâce aux réformes structurelles en cours. La prospérité future et la croissance durable dépendent de la mise en œuvre par le gouvernement de réformes structurelles visant à accroître la productivité totale des facteurs, ainsi que de la résolution des problèmes liés à l'incertitude réglementaire, au climat de l'investissement, à la protection à la frontière, aux mesures de soutien interne, aux prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux et à la participation de l'État dans l'économie. Ces réformes et celles qui pourraient les accompagner, y compris la réduction des rigidités du marché du travail et l'intensification de la concurrence sur le marché intérieur, renforceraient la résilience de l'économie et sa capacité à faire face à la concurrence extérieure, ce qui lui permettrait de continuer à atteindre ses objectifs économiques et de protection sociale.